



Décision n° DP 2024-38.

Décision de la présidente de la Haute autorité de l'audit portant nomination du rapporteur général de la Haute autorité de l'audit

La présidente de la Haute autorité de l'audit ;

- Vu le code de commerce et notamment ses articles L. 820-6, L. 820-7, R. 820-2 et R. 820-9 à R. 820-15-1 ;
- Vu l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'information en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales et notamment son article 40 ;
- Vu le décret n° 2023-1394 du 30 décembre 2023 pris en application de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'information en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales ;
- Vu le décret n° 2024-60 du 31 janvier 2024 modifiant le décret n° 2023-1394 du 30 décembre 2023 pris en application de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales.

DÉCIDE

- Article 1 : Madame Blandine Gardey de Soos, magistrate de l'ordre judiciaire, est nommée aux fonctions de rapporteur général de la Haute autorité de l'audit succédant au Haut conseil du commissariat aux comptes, à compter du 16 mai 2024.
- Article 2 : La décision n°2024-15 portant nomination du rapporteur général de la Haute autorité de l'audit est abrogée ;
- Article 3 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et à la Direction des services judiciaires.

Fait à Paris La Défense, le 13 mai 2024.

Florence Peybernès
Présidente

Pris connaissance par Mme Blandine Gardey de Soos
Le